

Réunion du Comité d'habitants du quartier Blagis – Gare
15 novembre 2018 – Salle municipale de l'église

Membres du Comité présents :

Mmes Allard, Sablayrolles

MM. Doumenc, Drouot, Bertrand.

Personnes invitées présentes : M et Mme. Pellen

Membres du Comité excusés :

Mmes Chanaud, Pierrot, Lécuyer, Dupuis, Le Franc

MM Soudan, Sommier, Jeandel, Lesueur.

Personnes invitées excusées :

Mmes Alvaro, Gagnard

Les prochaines dates à retenir sont les suivantes :

- Samedi 17 novembre 14h15: Réunion sur la phase 1 de la rénovation de la Cité des Paradis, à la Maison de quartier
- Mercredi 21 novembre 2018 à 20h à l'école maternelle des Renards, réunion publique pour le quartier Ormeaux-Renards
- Prochaine Réunion du Comité d'habitants Blagis-Gare, date à définir en Janvier 2019

L'ordre du jour proposé par courriel est :

- Approbation du compte-rendu de notre réunion du 20 septembre
- Etat des travaux prévus dans le quartier
- Projets retenus pour le budget participatif
- Compte-rendu de la réunion du Comité Thématique Circulation, stationnement, transports actifs du 16 octobre
- Rénovation des Blagis (réunion publique le Samedi 17 novembre 14h15 à la maison de quartier)
- Autres points

1) Le compte-rendu de notre réunion du 20 septembre est approuvé.

2) En l'absence de tout élu, aucune information n'est disponible sur les travaux prévus dans le quartier

3) Compte-rendu de la réunion du Comité Thématique Circulation, stationnement, transports actifs du 16 octobre

Le compte rendu de cette réunion et ses annexes, envoyé à tous les membres du Comité, a été largement débattu.

Les principes généraux du marquage au sol des emplacements de stationnement sont totalement approuvés. Toutefois, il est demandé instamment que les riverains concernés et le Comité d'habitants puissent participer à la définition de ces marquages avant leur réalisation. En conséquence, **il est demandé que soit communiqué dès que possible au Comité d'habitants le planning des travaux et des marquages prévus dans le quartier**, tel qu'il a été promis pour fin novembre par Madame la Directrice de l'espace public, dans son message du 19 octobre 2018. **Il est aussi souhaité que les évolutions de ce planning soient régulièrement communiquées au Comité d'habitants.**

Concernant plus généralement la circulation et le stationnement, **il a été demandé que soit prolongé le travail du Comité Thématique pour faire des propositions plus spécifiques à notre quartier.** M. Doumenc a accepté de collecter vos propositions (et celles que vous recueillerez auprès des habitants du quartier) et d'en faire un document de synthèse (voir le mail de M.

Doumenc du 16 novembre)

4) Projets retenus pour le budget participatif

J.M. Drouot présente rapidement les 13 projets retenus comme candidats au budget participatif. Ils seront soumis au vote des Fontenaisiens très bientôt. Les deux projets présentés par le Comité d'habitants Blagis Gare (radar fixe sur l'avenue Lombart et garage à vélos à l'école de la Roue) font partie des projets retenus.

5) Problèmes de la rue des Potiers

Mme Pellen et MM. Bertrand et Pellen ont exposé la situation causée par le projet de construction par Haut de Seine Habitat de 38 logements à la place des logements passerelles du 26 rue des Potiers. La demande de permis de construire ne semblait pas encore déposée, mais il a été annoncé lors de la réunion de travail du 17 novembre sur la rénovation de la Cité des Paradis que cette demande de permis était maintenant déposée. Le bâtiment actuel est en cours de démolition (permis de démolition accordé depuis longtemps). A cette occasion, de grands arbres ont été coupés, alors que leur sauvegarde avait été demandé par une pétition de 300 personnes.

Par ailleurs, Haut de Seine habitat revendique la propriété d'une partie du trottoir qui longe la parcelle, et a fait part dans plusieurs réunions de son intention de construire en limite de parcelle, donc sur le trottoir actuel. Pour rétablir un trottoir de largeur réglementaire (minimum 1,40 m), il sera donc nécessaire de supprimer 6 à 7 places de parking dans un quartier où les places de parking manquent déjà cruellement. De plus les 38 logements des nouvelles constructions ne disposeront que de quelques parkings et devront donc se garer dans les rues avoisinantes également saturées. Bien que l'opération de rénovation des Blagis se fasse sur des terrains privés, **le Comité d'habitants demande que la Mairie trouve des solutions avec Haut de Seine Habitat pour ne pas dégrader ainsi l'environnement de la rue des Potiers et restaurer l'alignement arboré.**

6) Prochaine réunion du Comité d'habitants

La prochaine réunion ne pourra se tenir qu'en présence d'élus, en particulier de M. Chambon, Maire Adjoint en charge de l'espace public et de la voirie qui doit être notre interlocuteur privilégié sur tous les travaux prévus dans le quartier. La date de notre prochaine réunion sera donc fixée en fonction des disponibilités de M. Chambon, probablement en 2019.

Rédacteur : J.M. Drouot